

Séance	Séance de la Commission Qualis			
Date / Lieu	29 sept. 2015, 12h15-13h45, Bâtiment principal, avenue du 1 ^{er} -Mars 26, salle B.41			
PV N°	13			
Nbre de pages	5			
Présidence	Pekarek Doehler	Simona	Rectorat	Vice-rectrice recherche et qualité – Prof. ordinaire
Participants	Beiner	Jasmina	FSE	Adjointe à la doyenne (<i>ad interim</i>)
	Boulay	Charlotte	FD	Assistante-doctorante
	Brunner	Philip	FS	Professeur ordinaire
	Colbois	Bruno	FS	Doyen de la Faculté des Sciences
	Domingos	Joanna	Sect. Qual.	Collaboratrice scientifique
	Gonzalez	Sylvia	FLSH	Représentante du corps intermédiaire
	Hari	Olivier	FD	Professeur ordinaire
	Harmanci	Dilek	Sect. Qual.	Collaboratrice scientifique
	Houet-Dutruge	Benjamin	FSE	Etudiant
	Kadelbach	Thomas	Sect. Qual.	Conseiller
	Kamber	Alain	FLSH	Professeur ILCF
	Kis	Alexandra	FSE	Assistante-doctorante (remplace B. Tissot-Daguette)
	Kuhn	André	FD	Professeur extraordinaire
	Le Bayon	Claire	FS	Maître d'enseignement et de recherche
	Monin	Marie-Cécile	FLSH	Adjointe au doyen
	Simon	Eric	Sect. Qual.	Conseiller
	Stoffel	Kilian	FSE	Professeur ordinaire
	Voillat	Françoise	Sect.Ensei.	Conseillère à l'enseignement
Excusés	Aubert	Jean-Jacques	Rectorat	Vice-recteur enseignement – Prof. ordinaire
	Babando	Cyril	FD	Etudiant
	Cernuschi	Armande	FLSH	Etudiante
	Dridi	Hédi	FLSH	Doyen de la FLSH
	Livi	Christian	FS	Conseiller aux études
	Lo Ricco Apothéloz	Sandrine	FD	Adjointe au doyen
	Tissot-Daguette	Benjamin	FSE	Assistant doctorant
Responsable PV	Joanna Domingos			
Date PV	22 février 2016			

Procès-verbal de la séance de la Commission Qualis du 29 septembre 2015

1. Composition de la Commission : nouveaux membres

Boulay Charlotte (FD, assistante-doctorante) ; Benjamin Houet-Dutrige (FSE, étudiant) ; Monin Marie-Cécile (FLSH, adjointe au doyen) ; Voillat Françoise (Secteur Enseignement, conseillère) ; Beiner Jasmina (FSE, adjointe à la doyenne, ad interim) ; Kis Alexandra (FSE, assistante-doctorante, remplace B. Tissot-Daguette).

2. PV de la séance du 3 mars 2015

Le procès-verbal est accepté sans remarques.

3. Informations sur les activités en cours

Thomas Kadelbach donne quelques informations complémentaires sur l'évaluation des cursus de l'année académique 2014-2015. Pour rappel, le pilier de Bachelor en sociologie (FLSH) et le Master en finances (FSE) ont fait l'objet d'une évaluation. Deux rapports ont été élaborés et transmis aux décanats concernés et au rectorat. Il informe également que les résultats de l'enquête 2015 de l'Office fédéral de la statistique auprès des diplômés, à laquelle un module supplémentaire a été ajouté, seront disponibles au cours de l'année 2016.

Eric Simon annonce que le guide pour la confirmation de nomination des nouveaux professeurs a été révisé et qu'un guide concernant la reconduction des MER a été élaboré. Il rappelle à la Commission que l'intégration de la fonctionnalité de « recherche d'experts » sur le portail *Publications et Recherches* a été effectuée. Afin d'optimiser cette fonctionnalité, il suggère d'envoyer un rappel au corps professoral afin que les professeurs mettent à jour leur profil. Il ajoute que Dilek Harmanci est disponible pour donner un appui aux membres de la communauté qui souhaitent utiliser l'outil d'exportation du portail « Publications & Recherches » et intégrer leur liste de publication dans d'autres sites web. En matière d'e-learning, Eric Simon informe qu'un nouveau dispositif a été mis en place pour faciliter l'interaction en salle de classe. Il s'agit de l'outil « Votamatic ». Celui-ci permet d'effectuer des sondages en ligne et en direct. Un atelier aura lieu en octobre 2015 sur l'utilisation de cet outil et de la documentation est en ligne. Enfin, il annonce que le concours « 180' » sera organisé pour la première fois à l'UniNE au courant du semestre de printemps 2016. Il s'agit d'un exercice de présentation de thèse dans un temps limité. Trois phases sont prévus par le concours : un concours interne, le 10 mars ; une finale nationale ; et une finale internationale.

Joanna Domingos informe que le prix « Credit Suisse Award for Best Teaching » sera remis cette année à la Faculté de droit. Elle annonce également que le rectorat a retenu au semestre de printemps 6 projets pédagogiques innovants. Ils sont les suivants :

- Approche clinique du droit – Prof. C. Amarelle (FD)
- Droit et cinéma – Prof. C. Guy-Ecabert et Prof. F. Bohnet (FD)
- Jeux d'interaction stratégique – Prof. M. Farsi (FSE)
- Cas pratiques en macroéconomie – Prof. J.-M. Grether (FSE)

- Shakespeare and the purpose of playing – Prof. M. Tudeau-Clayton (FLSH)
- La littérature en action – Prof. N. Vuillemin (FLSH)

Joanna Domingos informe que le Secteur Qualité propose cette année plusieurs ateliers pédagogiques. Le 9 septembre dernier, le Secteur Qualité a organisé avec la collaboration de la Dr. Marie Lambert de l'Université de Fribourg, une journée d'introduction à la pédagogie pour les assistants en droit. Le 19 novembre prochain, un atelier sur « Penser 'genre' pour enrichir son enseignement » sera proposé conjointement par le Service de l'égalité des chances et le Secteur Qualité.

Claire Le Bayon aborde la mise en place de la plateforme « Moodle » et l'avenir de « Claroline». Simona Pekarek Doehler informe que la migration devrait être effectuée dans un délai de 24 mois. Le SITEL sera l'interlocuteur pour les questions techniques. Suite à la demande de Marie-Cécile Monin, Simona Pekarek Doehler indique que c'est le SITEL qui prendra en charge la communication liée à la mise en œuvre de la nouvelle plate-forme.

4. Informations sur l'évaluation des enseignements

Simona Pekarek Doehler rappelle que la procédure d'évaluation des enseignements a fait l'objet de nombreuses modifications au cours des derniers semestres. Certains ajustements techniques sont encore nécessaires. Pour recueillir l'avis des facultés et des étudiants, une consultation a été organisée au semestre de printemps. La vice-rectrice remercie toutes les personnes qui ont participé à cette consultation.

Thomas Kadelbach présente les remarques issues de la mise en consultation de la démarche auprès des décanats et des étudiants. Les principaux points critiques soulevés concernent :

- la difficulté de compréhension des questions par les étudiants
- la double consultation auprès des étudiants
- un risque de confusion entre l'évaluation des enseignements et l'évaluation des professeurs lors des procédures de confirmation et de reconduction de mandat
- les erreurs issues du support informatique utilisé (Claroline)
- l'absence de procédures formalisées pour faciliter le feedback aux étudiants.

Thomas Kadelbach présente les ajustements de la démarche d'évaluation institutionnelle pour l'année académique 2015-2016 :

- Flexibilité de la périodicité de l'évaluation afin d'éviter une sollicitation trop fréquente des étudiants : évaluation annuelle ou bisannuelle ; évaluation en alternance du BA ou du MA
- Elargissement de la période d'évaluation à trois semaines pour augmenter le taux de réponse
- Limitation à une seule question d'appréciation
- Ajout d'un champ « Remarques ». Les commentaires recueillis resteront confidentiels et seront uniquement transmis aux enseignants.

Concernant l'évaluation personnalisée, Thomas Kadelbach ajoute que les outils de récolte des feedback des étudiants sont en cours de développement.

Une discussion suit sur les ajustements de la démarche d'évaluation des enseignements. Bruno Colbois évoque un besoin de clarification de la transmission des résultats des évaluations institutionnelle et personnalisée dans les procédures de confirmation et de reconduction de mandat. André Kuhn suggère que les étudiants soient obligés de répondre au questionnaire d'évaluation pour pouvoir s'inscrire aux examens. Sylvia Gonzalez rappelle l'importance d'organiser des séances « de feedback » au sein des instituts, afin de discuter des résultats de l'évaluation.

La Commission donne son accord aux ajustements prévus de la démarche. Marie-Cécile Monin souligne toutefois les réticences de la FLSH face à cette démarche. Simona Pekarek Doehler propose une séance entre le rectorat et le décanat de la FLSH, afin de discuter des modalités possibles pour l'évaluation des enseignements en FLSH.

5. Suivi de l'audit OAQ

Thomas Kadelbach donne quelques éléments à propos du suivi de l'audit OAQ 2013/2014. Concernant les recommandations liées à l'enseignement, la situation se présente comme suit :

- « Amélioration du suivi des évaluations des enseignements et clarification des utilisations institutionnelles, notamment au niveau des facultés » : un guide d'évaluation précisant l'utilisation des résultats est en cours d'élaboration
- « Retour aux étudiants des résultats des évaluations » : les étudiants recevront un feedback à travers la newsletter de la FEN ; l'élargissement de la période d'évaluation permet aux enseignants de donner un feedback aux étudiants
- « Articulation des évaluations des enseignements avec celles des programmes » : les résultats des évaluations sont présentés sous forme d'une synthèse par cursus ; l'évaluation institutionnelle des enseignements 2014/2015 était axée sur la complémentarité des enseignements composant un cursus. Cette démarche est actuellement analysée en vue de proposer des modalités d'articulation des procédures d'évaluation des enseignements et des cursus.

Concernant le domaine de la recherche, Thomas Kadelbach informe que dans le cadre de la recommandation « Elaboration de tableaux de bords pour appuyer la stratégie institutionnelle en matière de recherche », une coordination se met actuellement en place dans le but de faire un état des lieux en matière de statistiques académiques, englobant à la fois la recherche et l'enseignement. Pour la recommandation « Soutenir la progression de carrière du corps intermédiaire (tenure track) », Thomas Kadelbach indique que la nouvelle loi de l'UniNE répond à cette demande. La loi prévoit le développement d'échelons au niveau de la carrière de la relève.

Concernant le domaine de la gouvernance, Thomas Kadelbach souligne la nécessité d'organiser une réunion avec les services concernés. Les domaines mentionnés sont dépendants du Secrétariat Général. Simona Pekarek Doehler précise que l'accréditation se fera en 2021.

6. Evaluation descriptive de la recherche

Thomas Kadelbach informe la Commission des activités de mise en valeur de la recherche effectuées au sein du Secteur Qualité. Il rappelle quelques éléments du programme « Performances de la recherche en sciences humaines et sociales » et les activités réalisées dans le cadre des deux initiatives « Décrire et mesurer la fécondité de la recherche en SHS » (2009-2011) et « Cartographier les réseaux de recherche. Collaborations et partenariats en SHS » (2013-2015). Thomas Kadelbach annonce le projet d'implémentation issu de ce programme, à savoir la construction d'une démarche d'évaluation descriptive de la recherche, basée sur un outil de visualisation cartographique. Au courant de 2015-2016, la démarche sera testée à différents niveaux d'analyse, notamment auprès de chercheurs individuels, d'instituts et de pôles de recherche. L'objectif final est d'élaborer une brochure explicative à l'intention des chercheurs et instituts présentant les services proposés en matière de mise en valeur de l'activité de recherche. Bruno Colbois exprime quelques doutes concernant la pertinence de la démarche, notamment pour ce qui est de la représentation des réseaux personnels des chercheurs.